Bibliogaphie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **48 (1919)**

Heft 18

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

qu'il n'est point aimé ; il en devient hargneux, vindicatif, aigri. Elles sont cruelles, plus encore, si réellement il est peu intelligent. Se voyant livré à la risée de l'entourage, il devient plus niais encore, se considère comme un incapable, se décide vite à ne rien faire de bon et, s'il veut se venger de sa « réputation » ainsi établie, il posera « à l'idiot, au cancre ». Il eût mieux valu éveiller son amour-propre et le convaincre affectueusement qu'il peut être *quelque chose* de bon et d'utile. *Bulletin paroissial.*

BIBLIOGRAPHIE

Georges Deherme, *Le nombre et l'opinion publique,* in-12 de xv + 258 pages, Paris, Grasset, éditeur, 61, rue des Saints-Pères, prix 4 fr. 55.

Aux yeux de l'auteur de cet ouvrage, le suffrage universel et le parlementarisme ont démontré l'inefficacité de leur action politique ; incapables de se discipliner aux conditions de l'existence sociale, ils sont impropres à former un gouvernement pouvant procurer le bien général. Dans cette hypothèse, que faire ? Où chercher le salut de la société ? Les âmes croyantes le voient dans le catholicisme ; les incrédules, dans le positivisme. Et l'auteur s'attache à déterminer « le caractère pernicieux de l'infection mortelle qui délabre la société française et gagne peu à peu la civilisation occidentale ».

* * *

Dr H. Veuthey, *Les végétations adénoïdes, leurs méfaits révélateurs, leur traitement.* Lettre-préface de M. le Dr A. Barraud, in-12 de 28 pages, Lausanne, Payot, éditeur, prix 1 fr. 25.

* * *

Enseignement de la lecture et de l'orthographe. I. *Mon livre rouge,* par Mme Ballet, inspectrice de l'enseignement primaire. Ouvrage adopté par la conférence intercantonale des chefs des départements de l'Instruction publique de la Suisse romande. Illustrations de Mme Lienhard-Geisseler. In-4 de 72 pages, Lausanne, Payot, éditeur, prix 2 fr. 25.

L'ouvrage est accompagné d'un fascicule, où sont données en 8 pages toutes les instructions méthodologiques, nécessaires à l'emploi fructueux du manuel.

* * *

J. Wilbois, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, et P. Vanuxem, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur des manufactures de l'Etat, *Essai sur la conduite des affaires et la direction des hommes.* Une doctrine française, l'administration expérimentale. Préface de M. Henri Fayol, in-12 de 236 pages, Lausanne et Paris, Payot, éditeur, prix 4 fr. 50.

Dans la préface qu'il a écrite pour cet ouvrage fortement pensé, M. Henri Fayol s'attache à faire voir que tout groupement humain, famille, école, armée, Etat, etc., est soumis à des lois, dont la connaissance ou l'oubli sont le plus souvent synonymes de prospérité ou de paralysie. L'ensemble de ces principes forme l'administration expérimentale, dont MM. Wilbois et Vanuxem ont le louable

dessein de dire, malgré toutes les difficultés inhérentes à la matière, les caractères, les formes, les procédés, les éléments et les principes. Le système Taylor et l'administration expérimentale ont leur intéressant chapitre. La réforme de l'éducation et de l'instruction est abordée et traitée avec une acuité d'observation, qui a fait exposer à l'égard de la famille et de l'école des idées justes et parfois nouvelles, des maximes dont l'ingéniosité ne peut être niée, des principes suggestifs, qui portent à la réflexion et frappent l'esprit du lecteur. Certaines manières de voir ne seront pas de l'avis de tout le monde, aucune du moins ne peut être taxée de banalité. Les autres chapitres suggèrent également d'abondantes remarques. Qu'il suffise d'affirmer que les auteurs, qui ont beaucoup réfléchi, apportent avec beaucoup d'esprit et de sagacité ce qu'ils appellent trop modestement leur « petite pierre » à la reconstruction de l'usine, du foyer et de la maison de l'Etat.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Le Conseil d'Etat a nommé M. Firmin Barbey inspecteur des écoles secondaires du canton de Fribourg, et M. l'abbé Dr André Savoy, inspecteur des écoles primaires françaises de la ville de Fribourg.

— Dans ses séances des 14, 17 et 21 octobre, le Conseil d'Etat a nommé : M. Oscar Progin, à Cormérod, et Mlle Adèle Dey, à Marsens, le premier instituteur à l'école de Fruence ; la seconde, institutrice à l'école de Prayoud, dans le cercle scolaire de Châtel-Saint-Denis ; M. Hans Helfer, à Ferpicloz, instituteur de la classe moyenne de Morat ; M. Emile Macheret, à Montagny-la-Ville, instituteur à l'école supérieure des garçons d'Estavayer-le-Lac ; M. Arthur Renevey, à Montagny-la-Ville, instituteur à l'école mixte des Friques ; M. Victor Tinguely, à Chevrilles, instituteur à l'école moyenne des garçons de Wünnenwyl ; Mlle Bertha Lambert, à La Vounaise, institutrice à l'école des filles de Dompierre.

Valais. — *Ecole normale des jeunes filles.* — Le Département de l'Instruction publique a vu partir avec le plus profond regret les trois excellentes maîtresses, Sœur Hélène, Sœur Marie-Eugène et Sœur Julia, qu'il a vivement remerciées pour les longs et dévoués services qu'elles ont rendus au Valais pendant de nombreuses années. Sœur Hélène, en particulier, qui fut directrice durant 18 ans, avait jusqu'alors pratiqué pendant 7 ans à l'école commerciale des filles de Sion. C'est donc après un quart de siècle tout entier consacré au bien de la jeunesse valaisanne, qu'un nouveau champ d'activité a été assigné à cette maîtresse si accomplie, qui est aujourd'hui directrice du florissant Pensionnat d'Orsonnens, près Fribourg, lequel compte environ 80 élèves. Cet établissement pouvait difficilement être confié à une directrice plus compétente et plus dévouée.